

Fiche technique Projet Îlot Voyageur Sud (IVS)



Année de construction : 1954

Propriétaire :

- Acquisition du site de l'IVS par la Ville à l'été 2018 et prise de possession en septembre 2019

Localisation :

- Délimité par le boulevard de Maisonneuve et les rues Berri, Ontario et Saint-Hubert
- Pôle intermodal majeur et porte d'entrée sur Montréal : lieu de convergence de la gare d'autocar de Montréal, du terminus de la ligne d'autobus 747 menant à l'aéroport, et d'un accès direct à trois lignes de métro
- Pôle culturel et éducatif majeur : présence de l'UQAM, du Cégep du Vieux-Montréal, de la Grande-Bibliothèque, de nombreuses salles de spectacles, de commerces et du parc Émilie-Gamelin

Usages actuels :

- Vacant depuis plus de dix ans (ancien terminus d'autobus)
- Occupé partiellement de façon transitoire par les organismes suivants : La Coopératives de solidarité Les Valoristes, Sentier Urbain, Purolator et SOS Courrier.

Vision du projet :

Dans le cadre de la Stratégie centre-ville, la Ville de Montréal souhaite contribuer à sa relance économique, notamment par la revitalisation des secteurs névralgiques du Quartier latin et du Village. Le redéveloppement du site de l'Îlot Voyageur Sud (IVS) en constitue l'un des éléments majeurs, notamment considérant sa localisation exceptionnelle dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Objectifs :

- Développer un projet structurant contribuant à revitaliser le secteur
- Offrir des logements locatifs sociaux, abordables, familiaux et au marché
- Favoriser l'implantation d'activités commerciales/communautaires au rez-de-chaussée

Appel public à soumissions :

- Lancement d'un appel public à soumissions pour solliciter le marché afin de vendre le site (terrain et bâtiment) constitué des lots 3 523 567 et 3 523 568 du cadastre du Québec, d'une superficie de 7062 m², et comprenant un bâtiment érigé sis au 505, boulevard de Maisonneuve Est (IVS)
- Afin de s'assurer de retenir le meilleur projet possible, l'évaluation des soumissions par un comité de sélection sera effectuée en adéquation avec la vision de développement de la Ville pour ce secteur
- Les critères de l'appels de soumissions seront soumis sous peu aux instances municipales pour approbation
- L'appel à soumissions se conclura par une transaction immobilière qui sera également soumise pour approbation aux instances municipales

Échéancier sommaire :

Lancement de l'appel à soumissions :	Hiver 2024
Ouverture des soumissions :	Printemps-été 2024
Choix du soumissionnaire retenu :	Été- automne 2024
Signature de l'acte de vente :	Hiver-printemps 2025